

Communiqué de presse

Paris, 18 février 2021

Veolia prend acte des déclarations des dirigeants d'Ardian selon lesquelles le fonds ne travaille pas à un contre-projet pour Suez

Lors d'une audition hier matin au Sénat, Dominique Senequier, présidente d'Ardian, a indiqué ne pas travailler à un projet d'offre concurrente à celle de Veolia, en cours d'examen par l'AMF.

Le Groupe souhaite par ailleurs corriger certains des propos tenus à son encontre par Dominique Senequier qui travestissent la réalité de ce qu'est Veolia et du projet qu'elle porte.

Ainsi, Mme Senequier a-t-elle remis en cause l'ancrage français de Veolia, société pourtant fondée en France il y a 168 ans, cotée à Paris et dont près de 50 000 de ses employés, sur les 170 000 que compte le Groupe dans le monde, travaillent sur le territoire national.

La présentation qui a été faite de Veolia par les dirigeants d'Ardian au cours de cette audition au Sénat, cherchant à dépeindre notre Groupe comme un acteur sans ancrage et peu soucieux de la souveraineté industrielle de la France, est particulièrement malhonnête, surtout au regard de l'histoire d'Ardian et de son actualité récente. Si Ardian est effectivement détenue par ses salariés, et en premier lieu par Dominique Senequier elle-même, les fonds gérés par sa société proviennent en très grande majorité d'investisseurs étrangers, notamment de fonds américains et extra-européens. Les exigences de ces fonds en matière de rentabilité des investissements, ainsi que la durée de détention des actifs, ne sont que difficilement compatibles avec les activités menées par Veolia ou Suez. Le cas de la Saur, entreprise concurrente en France de Veolia et d'une taille importante, acquise par un consortium de fonds d'investissement, dont Ardian faisait partie, surendettée en quelques années, au point d'être finalement placée sous la protection du tribunal de commerce, est de ce point de vue éloquent.

De la même manière, en déformant la communication de Veolia au sujet des "*actifs stratégiques*" de Suez, la présidente d'Ardian a tenté de réduire la portée industrielle du projet de rapprochement porté par le Groupe. Elle a fait preuve, à ce sujet, d'une certaine mauvaise foi en prétendant, d'abord, ne pas comprendre que Veolia puisse conditionner son offre, comme c'est systématiquement le cas, à l'absence de cession des actifs principaux de Suez, mais également en affirmant que Veolia se désintéressait des activités de Suez en France. Visiblement candidate à la reprise de Suez Eau France, Mme Senequier ne peut pas ignorer qu'une des raisons pour laquelle une partie de ces actifs français devront être cédés par Veolia est le nécessaire maintien de la concurrence.

Les auditions successives de Thierry Déau, fondateur de Meridiam, candidat déclaré à la reprise de Suez Eau France, puis de Dominique Senequier, ont permis de mettre en évidence la très forte différence d'approche entre les deux options ainsi exposées. L'une, défendue par Meridiam, est clairement industrielle puisqu'elle apporte des garanties fortes (détection d'au moins 25 ans, maintien de l'emploi et des acquis sociaux, doublement de l'investissement, etc.) pour les salariés et les clients de Suez Eau France. L'autre, soutenue par Ardian et le fonds américain Global Infrastructure Partners (GIP), qui n'a pas souhaité répondre aux questions des sénateurs, est clairement financière, aucune garantie sérieuse n'ayant été apportée.

...

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Sophie Gaucher
Tel. +33 6 79 42 12 06
sophie.gaucher@veolia.com

Analystes et Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com